

Élaborer l'information sur le marché du travail (IMT) pour le secteur bénévole et communautaire

« Avez-vous des données sur...? » – voilà ce que l'on ne cesse d'entendre bien souvent de la part d'employeurs. « On a besoin de plus de données sur... », se lamentent de leur côté les chercheurs et autres personnes qui cherchent à comprendre et à régler les problèmes touchant la main-d'œuvre. La recherche de moyens qui permettraient de trouver des solutions aux problèmes en matière de recrutement et de maintien en poste en arrivent inévitablement à la conclusion selon laquelle il faut davantage de données qui viendront faire travailler des individus dans le secteur et les aideront à choisir leur carrière.

Ces questions et autres préoccupations sous-tendent l'engagement pris par le Conseil des RH à acquérir et partager de l'information sur la main-d'œuvre du secteur sans but lucratif du Canada.

Entre juillet 2009 et juin 2011, le Conseil des RH travaillera à l'élaboration d'information sur le marché du travail (IMT) pour le secteur bénévole et communautaire, pour atteindre les trois objectifs suivants :

1. Évaluer les ressources en IMT relativement à leur pertinence et application à ce secteur, et déterminer les priorités pour l'élaboration d'une meilleure IMT pour le secteur.

« Au Canada, nous avons la chance de disposer d'un bon système d'IMT... », a déclaré le Groupe consultatif sur l'information sur le marché du travail dans son rapport au Forum des ministres du marché du travail en 2009. Il y est fait référence à un système d'IMT qui inclut des sources de données officielles comme le Recensement et l'Enquête mensuelle sur la population active de Statistique Canada, de même que d'autres sources telles que des réseaux ou associations sectoriels, syndicats, consultants et organismes de recherche.

Pour le secteur bénévole et communautaire, les avantages de l'actuel système d'IMT ne sont pas très clairs. Ce secteur est défini par le statut « sans but lucratif » des employeurs et englobe plusieurs types de travaux dans de nombreuses sphères d'activités. Cela rend donc d'autant plus difficile d'extraire des données pour ce

Il existe plusieurs sortes d'**Information sur le marché du travail (IMT)**, et aussi de nombreuses sources. Par exemple :

- Le fait de savoir combien de personnes sont qualifiées pour des types particuliers de travail permet aux employeurs de conclure s'il est facile ou difficile de trouver un(e) nouvel(le) employé(e).
- Projeter la demande future dans différentes professions permet aux individus qui planifient leur carrière de trouver de bonnes possibilités d'emploi.
- Les statistiques sur le nombre de personnes ayant certaines qualifications et des estimations de la demande future en ce qui les concerne, permettent aux établissements d'enseignement de choisir les programmes à offrir.
- Les données sur les salaires et avantages sociaux permettent aux employeurs de savoir comment déterminer les salaires et aux employé(e)s ce qu'ils peuvent espérer recevoir.
- Des données sur le chômage élevé chronique dans une région géographique ou une partie spécifique de la population peuvent entraîner des modifications à la politique ou aux programmes du gouvernement.

secteur des sources de données officiels d'IMT, ce qui veut ainsi dire que l'information commune est au mieux éparse pour ce secteur. Nous pensons que le secteur pourrait mieux tirer profit des sources officielles d'IMT qu'il ne le fait actuellement.

Le Groupe consultatif se réunira en décembre 2009 pour participer à l'évaluation des sources clés d'IMT pour le secteur bénévole et communautaire. Il examinera les conclusions de cette évaluation de même que les commentaires des intervenants sur leurs besoins prioritaires en matière d'IMT lors de sa réunion suivante, fin 2010, pour recommander les prochaines étapes en vue d'améliorer l'IMT pour ce secteur.

2. S'assurer que les employé(e)s actuel(le)s et futur(e)s du secteur possèdent de l'information sur les professions du secteur.

Il existe un grand nombre de sources de bonnes données sur les professions, reposant sur la Classification nationale des professions (la CNP classe tous les emplois sur le marché du travail dans plus de 500 professions, et constitue les sources officielles d'IMT). En classant ainsi les emplois de ce secteur dans la CNP, nous identifierons les ressources d'information qui sont utiles pour les employeurs et les employé(e) du secteur. Nous ferons ensuite connaître ces ressources dans tout le secteur. Cette façon d'agir permettra par ailleurs de relever les lacunes au niveau de l'information sur les professions du secteur.

3. Fournir aux employeurs et employé(e)s, ainsi qu'aux autres intervenants, de l'information s'appuyant sur la recherche sur des thèmes d'actualité.

conseilrh.ca est une source d'information bien utilisée comme outils de gestion des ressources humaines et d'information sur les tendances et enjeux pour la main-d'œuvre du secteur. Notre but est d'améliorer constamment la situation et de faire en sorte qu'au cours des deux prochaines années ce centre de ressources puisse offrir de 10 à 12 nouveaux produits d'information reposant sur des recherches, qui examinent l'emploi dans les petites organisations, les différences entre les deux sexes et d'autres thèmes.

Pour de plus amples renseignements :

Bonnie Shiell

Directrice de recherche

613-244-8332, poste 223

bshiell@hrcouncil.ca

613-244-8332 poste 223

1-866-594-8332